



De: info@sos-inondations-tubize.be

A: pgri.inondations@spw.wallonie.be

Tubize, le 3 novembre 2021

Concerne :

Enquête publique

Plans de Gestion des Risques d’Inondation 2022-2027

Informations de contact

- **Nom:** Installé
- **Prénom:** Patrick
- **Adresse mail:** info@sos-inondations-tubize.be
- **Adresse postale**
 - Rue + n°:** route Provinciale, 144
 - Code Postal:** 1480
 - Commune:** Tubize

Identification organisme/entité

- **A quel titre participez-vous à cette consultation ?** : Groupe de citoyens
- **Précisez:** SOS-Inondations-Tubize

Remarques

La Wallonie comporte 4 Projets de Plans de Gestion des Risques d’Inondation (PGRI) 2022-2027, un par District Hydrographique International. Sur quel(s) Plan(s) porte votre remarque ? : Tous (l’ensemble de la Wallonie)

Remarque sur la méthodologie d'élaboration des PGRI

Actions immédiates

Les plans de gestion des risques d'inondation ne comprennent pas, dans leurs cycles de gestion, les actions immédiates. Pendant les quelques heures que durent les inondations, les PGRI sont inactifs. Les initiatives lors des inondations sont assurés par des initiatives individuelles et/ou la "gestion de crise". Généralement, ce qui fonctionne ce sont les dispositifs passifs, ce qui nécessite des actions humaines donnent des résultats aléatoires.

Par exemple lors des débordements des barrages, zones d'immersions temporaires (zit), bassins d'orages, les centres de crise sont éventuellement prévenus. Cependant, les délais et les personnes informées sont incompatibles avec les besoins immédiats. Les besoins immédiats sont, dans certains cas, nécessaire dans les minutes qui suivent les débordements. En réalité tous les riverains potentiellement impactés doivent être prévenu passivement et autant que possible activement.

La fantaisie dans les messages envoyés via BE-Alert témoignent du fait que les PGRI n'atteignent pas leurs objectifs lors des inondations.

Proposition

Insérer un stade "Action immédiate" dans les PGRI.

Remarque sur la méthodologie d'élaboration des PGRI

Du paramétrique au nominal

La qualité des mesures peut être qualifiée de nominale, ordinale, intervalle ou paramétrique. Pour les scientifiques et les ingénieurs des données paramétriques sont leurs meilleurs outils de travail. Pour le citoyen et les décideurs les valeurs nominales sont souvent suffisantes et plus efficaces.

Pour l'élaboration des PGRI une échelle et un vocabulaire commun serait utile. Une source d'inspiration est le modèle de l'échelle de Beaufort .

Du point de vue des inondations, on pourrait distinguer les niveaux d'eau :

- 0 pas d'écoulement
- 0.5 à l'étiage
- 1 est habituel, "normal"
- 2 atteint la crête de la berge. Les débordements commencent.
- 3 atteint le rez-de-chaussée des habitations (donc rempli les caves, remonte par les égouts).
- 4 atteint le genou. Il y a moyen de résister au passage de l'eau.
- 5 atteint les épaules. Il faut fuir.
- 6 dépasse les épaules. Il faut attendre les secours sur place.

Proposition

Créer un groupe de travail nomenclature pour normaliser le vocabulaire, proposer une norme dans les différentes langues et la diffuser.

Remarque sur le programme de mesure

Jamais l'ignorant ne sera libre

Le délai entre les mesures et leurs accessibilités est cruciale lors des inondations. Un délai de deux heures entre la goutte qui tombe et un niveau d'eau qui atteint le pas de la porte permet aux citoyens de revenir de son travail et de mettre à l'abri ses objets les plus importants. Chaque minute compte. Les données concernant les inondations sont difficilement accessibles, pour ne pas dire qu'elles sont dissimulées. Les données acquises avec de l'argent public devraient être immédiatement disponible aux citoyens.

Proposition

Conditionner l'octroi d'argent public pour l'acquisition de données à leurs publications dès que possible en "open data".

Remarque sur le programme de mesure

Trop de sécurité nuit à la sécurité

Les mesures prises pour limiter les inondations sont plus efficace et fréquente lors des petites inondations. Ce qui entraîne une sous-représentation des risques. Lors des fortes inondations la surprise et les dégâts sont d'autant plus grand.

Les politiques déclarent à qui veut l'entendre que "c'est moins grave que si c'était pire", ce qui minimise les risques.

L'utilisation du prétexte de protection contre les inondations est déjà utilisée pour d'autres fonctions telle que les loisirs. Lors des crues ces équipements servent de by-pass sans retenue significative.

Lors d'une inondations le niveau augmente naturellement progressivement d'abord lentement puis de plus en plus rapidement. Si un obstacle comme une retenue (barrage, zit, bassin d'orage, dérivation) se retrouve sur le trajet la montée du niveau est ralentie le temps du remplissage et peut remonter rapidement lors du débordement au-dessus de la zone de rétention. D'autres ouvrages comme des dérivations, débordement d'égouttage, peuvent augmenter subitement et de façon significative les débits. Ces montée rapide surprend d'autant plus que les riverains sont moins préparés.

Proposition

Comme pour les incendies, des exercices seraient les bienvenus.

Lors des faibles inondations la communication vers les riverains devrait rappeler les risques auxquels ils sont exposés.

Remarque sur le programme de mesure

Les aléas de la météo se combinent aux aléas de la gestion des cours d'eau

Avant que la goutte tombe, la météo ne permet pas toujours de savoir dans quelle vallée, à quelle intensité la pluie va tomber. Par contre une fois sur le sol les modèles sont assez précis. C'est sans compter l'aléatoire de la gestion des équipements. Le riverain est confronté à deux sources de variabilité : une naturelle et une humaine.

Propositions

Les actes de gestions des équipements doivent être communiqué en temps utile aux personnes impactées par les décisions.

Les gestionnaires d'ouvrages apportant plus de 10 % du volume d'un cours d'eau avec un minimum de ??? doivent publier les débits de sortie de leurs équipements.

Discussion

Ce document est public. Les remarques sont les bienvenues à l'adresse : <https://www.sos-inondations-tubize.be/pgri-2020-2027/start>

Bien à vous,

Patrick Installé (Président de SOS-Inondations-Tubize)

Droit d'auteur: "Remarques sur l'enquête publique Plans de Gestion des Risques d'Inondation 2022-2027" par SOS-Inondations-Tubize est soumise aux droits d'auteurs dans les conditions :

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/deed.fr> -

